

Image not found or type unknown



nationalité française par affiliation

Par **mbya**, le **07/12/2009** à **12:28**

Bonjour,

En 2007 je me suis mariée à un étranger, en 2008 nous avons eu une adorable petite fille. En 2009 mon mari et ma fille sont devenus français, ma question est : quelle procédure dois je demander pour ma nationalité ? Naturalisation par décret comme a fait mon mari ou par mariage sachant qu'il n'été pas français le jour du mariage? Je suis en France depuis 2004 avec 2 diplômes français.